Compiegne, jeudi 9 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05468
Modifiant l'avis n° FR/2021/05331

Pris en application :
Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°604/2021/020 du 8 septembre 2021

Présence de bateaux à passagers (Manifestation Les Escales de l'Oise)

RIVIERE OISE CANALISEE - BIEFS DE CREIL ET BORAN

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 12/09/2021 à 06:30 au 19/09/2021 à 20:30**
  - **Oise canalisée**
    au pk 52.050 (quai d'amont Saint Leu d'Esserent) - Rive droite
  - **Oise canalisée**
    au pk 57.500 (Ile Saint Maurice (Eno)) - Rive gauche

Simple information (croisières par deux bateaux à passagers) (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 12/09/2021 à 06:30 au 19/09/2021 à 20:30**
  - **Oise canalisée**
    entre les pk 52.050 (quai d'amont Saint Leu d'Esserent) et pk 57.500 (Ile Saint Maurice (Eno)) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :
Des croisières de bateaux à passagers sont organisées entre Creil et Saint Leu d'Esserent les 12, 15, 18 et 19 septembre 2021 : afin de permettre le stationnement des bateaux à passagers "My Lucy" et "Le Signature", il est interdit de stationner au PK 57.500, rive gauche, au niveau de l'Ile Saint Maurice à Creil et au PK 52.050, rive droite, sur le quai d'Amont à Saint Leu d'Esserent du 12 au 19 septembre 2021.
Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :
UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :
20/09/2021

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER

UTI Seine-Nord
2, bd Gambetta - BP 20053
60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27